



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le 13 OCT. 2025

ID : 062-216204735-20251006-25_04_09-DE

SLO

DCM 25.04.09

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
6 octobre 2025**

**Date de convocation :
3 octobre 2025**

Objet :

**Votes pour : 25
Vote contre : 0
Abstention : 0**

Décision budgétaire modificative n° 2 – Budget Principal 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – M. Éric HEUGUE – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Benoît COUPET – Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – Mme Caroline BERROD – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – M. Maxime THERY – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Pascal GANTOIS – Mme Nathalie DELZONGLE – M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Aude DERVILLERS a donné procuration à Mme Nathalie LEGRAND ;
- M. Maxime THERY a donné procuration à M. Michaël DELHAYE ;
- Mme Noémie MATTON a donné procuration à M. David THELLIER ;
- M. Thierry DISSAUX a donné procuration à M. Pascal GANTOIS ;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER.

Membres absents : M. Stève CAMPAGNE – Mme Frédérique SAUVAGE – M. Michel BINCTEUX – Mme Céline COTTREZ.

Monsieur Laurent DANIEL est nommé secrétaire de séance.

VU l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Ville d'Isbergues**

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le **13 OCT. 2025**

ID : 062-216204735-20251006-25_04_09-DE

**DCM 25.04.09**

VU la nomenclature budgétaire et comptable M57,

VU la délibération du conseil municipal en date du 4 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025,

Considérant qu'il y a lieu de tenir compte de modifications à apporter depuis le vote du budget primitif 2025,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre sur le budget de la commune 2025,

Considérant que les crédits votés au chapitre 042 relatif aux amortissements sont insuffisants suivant la règle du Prorata Temporis, il convient d'abonder ce chapitre par des crédits disponibles au chapitre 023,

Considérant qu'il convient également de procéder à certains ajustements comptables par virement de crédits entre articles,

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il convient d'ajuster les crédits prévus au budget 2025.

Par conséquent, il propose au conseil municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n° 2 du budget principal de l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits de fonctionnement et d'investissement, comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Recettes	
023 - Virement à la SI (O)	-70 000,00	021 - Virement de la SF(O)	-70 000,00
042 - 6811 - Dotations aux amort	70 000,00	040 - Opérations de transfert (O)	70 000,00
011-62268 Honoraires	-15 000,00	28158	15 000,00
014- 739116 Prelevt loi SRU	15 000,00	2815731	25 000,00
65-657351 Gfp de rattachement	-1 000,00	281838	10 000,00
67-673 Titres annulés exercice antér	1 000,00	28188	20 000,00
Total	0,00	Total	0,00

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération, le conseil municipal décide d'autoriser la décision budgétaire modificative n° 2 du budget principal de l'exercice 2025 ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le **13 OCT. 2025**

S²LO

ID : 062-216204735-20251006-25_04_09-DE

DCM 25.04.09

ip

David THELLIER

Maire de la Commune de

ISBERGUES

10 oct. 2025

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.